

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juillet 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

16/07/2025

Date d'affichage

16/07/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 juillet, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Etaient présents :

Mme BERATTO Eve, Mme MOREAU Virginie, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, M. PLOQUIN Denis, Mme ROLLAND Christelle, M. ROUSSEAU Thierry, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine, M. VENEAU Antoine

Procurator(s) :

M. RIVIERE Jacky donne pouvoir à M. MARCHESSEAU Roger

Etai(ent) absent(s) :

M. CASTRO Roberto, Mme LAJOUAIS Amanda, Mme HERISSE Laetitia,

Etai(ent) excusé(s) :

Mme PAQUET Stéphanie, Mr RIVIERE Jacky,

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TEILLET Karine

Numéro interne de l'acte : 2025-40**Objet : Devis pour un véhicule de service**

Monsieur le Maire expose que lors du vote du budget 2025, il avait été accepté d'acheter une voiture de service. Après recherche, Monsieur Denis PLOQUIN propose un véhicule d'occasion de 2018 un PEUGEOT PARTNER pour un montant de 10 000,00 €. Ce véhicule a été acheté à un particulier par le garage PLOQUIN. Le véhicule n'est donc pas assujéti à la TVA.

Ce véhicule sera utilisé par les déplacements des agents ou élus pour des réunions, formations ou pour les besoins de service.

Mr PLOQUIN Denis ne prend pas part au vote.

Après avoir étudié le devis, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal,

- ✓ Décide d'autoriser Monsieur le Maire a signé le devis du GARAGE PLOQUIN pour un montant de 10 000,00 € ainsi que tous documents nécessaires à cette acquisition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Mme TEILLET Karine



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 28 juillet 2025
Le Maire,
Jean-François SALANON

